

ACCORD SOCIAL FEDERAL « SOINS DE SANTE »

GIBBIS salue l'annonce du gouvernement de libérer 600 millions d'euros pour le personnel actif dans les soins de santé

L'annonce du gouvernement fédéral de ce mardi 7 juillet constitue un grand pas en avant pour le personnel de nos hôpitaux. Dans le contexte économique et budgétaire actuel, il faut reconnaître l'effort réel consenti par le gouvernement fédéral : les 600 millions d'euros dégagés permettront l'application à 100 % des nouvelles échelles salariales (IFIC).

Ces mesures apportent un cadre pour une revalorisation structurelle des salaires du personnel, harmonisés entre le secteur public et le secteur privé associatif, et de meilleures conditions de travail. Il contribue ainsi positivement à renforcer l'attractivité du métier et à augmenter le bien-être du personnel. Avec le *fonds* « blouses blanches » qui vise par ailleurs à accroître le personnel présent au chevet des patients, ce cadre concourt à l'objectif poursuivi par GIBBIS de disposer d'un personnel en nombre suffisant et bien formé, dans tout le secteur des soins de santé.

Par ailleurs, GIBBIS espère qu'au niveau du gouvernement bruxellois, des discussions pourront mener rapidement à revaloriser également le personnel dans les institutions bruxelloises, telles que les maisons de repos (et de soins), les institutions psychiatriques, etc.

GIBBIS (www.gibbis.be) est la fédération patronale pluraliste du secteur privé associatif des institutions de soins à Bruxelles. Elle représente 51 institutions membres (notamment hôpitaux, institutions psychiatriques et maisons de repos), réparties sur plus de 55 sites à Bruxelles et couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.